RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 13754
Numéro SIREN : 803 204 312
Nom ou dénomination : AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2021 sous le numéro de dépôt 125502

AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux associés
AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE
3 BOULEVARD SAINT MARTIN
75003 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les méthodes retenues pour l'évaluation des titres de participations et les autres titres immobilisés. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Société et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un
audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, le 19 juillet 2021

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Sarah Kressmann-Floquet

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	16 583 574	1 546 401	15 037 173	14 375 408	661 765	4.60
	Créances rattachées à des participations	600 000		600 000	725 000	-125 000	-17.24
	Autres titres immobilisés	10 907 345	656 693	10 250 652	10 787 047	-536 395	-4.97
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL II	28 090 919	2 203 094	25 887 825	25 887 455	370	0.00
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances	345 785		345 785	563 073	-217 288	-38.59
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 296 741		10 296 741	8 759 279	1 537 462	17.55
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	TOTAL III	10 642 527		10 642 527	9 322 352	1 320 174	14.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	38 733 446	2 203 094	36 530 352	35 209 807	1 320 545	3.75

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 870 900)	38 870 900	38 170 900	700 000	1.83
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	258 501	205 721	52 780	25.66
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-3 354 435	-1 749 553	-1 604 882	-91.73
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	235 644	-1 604 882	1 840 526	114.68
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	4 730	3 054	1 676	54.88
	TOTAL I	36 015 341	35 025 240	990 100	2.83
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	45		45	
	Emprunts et dettes financières diverses	100		100	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 745	183 913	328 832	178.80
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 122	654	1 468	224.63
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	515 011	184 567	330 444	179.04
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	36 530 352	35 209 807	1 320 545	3.75
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	515 011	184 567		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			55	2 114	-2 059	-97.40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			55	2 114	-2 059	-97.40
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			889 694	719 976	169 718	23.57
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges				164	-164	-100.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			889 694	720 140	169 554	23.54
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-889 640	-718 026	-171 613	-23.90
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)	240 404	19 040	221 365	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	185 667	355 892	-170 225	-47.83
Autres intérêts et produits assimilés (3)	189 048	30 273	158 775	524.47
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	306 118	1 067 195	-761 077	-71.32
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	921 238	1 472 400	-551 163	-37.43
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	760 321	1 554 086	-793 766	-51.08
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	760 321	1 554 086	-793 766	-51.08
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	160 917	-81 686	242 603	297.00
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-728 722	-799 712	70 989	8.88
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 099 156	682 500	2 416 656	354.09
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	3 099 156	682 500	2 416 656	354.09
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 133 113	1 486 724	646 389	43.48
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 676	946	730	77.17
TOTAL VIII	2 134 789	1 487 670	647 119	43.50
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	964 367	-805 170	1 769 537	219.77
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	4 020 449	2 157 015	1 863 434	86.39
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 784 804	3 761 896	22 908	0.61
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	235 644	-1 604 882	1 840 526	114.68

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	200 297	19 040		

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Titres immobilisés	9
Créances immobilisées	9
Evaluation des valeurs mobilières de placement	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	11
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	12
Liste des filiales et participations	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 36 530 352 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 235 644.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Variation des Capitaux Propres

En 2020, le capital de la société Aviva Impact Investing France a été augmenté à plusieurs reprises :

- De 2 790 actions de Catégorie B par AVIVA VIE, pour un montant de 299 980,80 €, incluant une prime d'émission de 20 980,80 € soit une augmentation nette de prime de 279 000,00 €.
- De 7 000 actions de Catégorie B par FCP AVIVA LA FABRIQUE IMPACT ISR, pour un montant de 752 780,00 €, incluant une prime d'émission de 52 780,00€ soit une augmentation nette de prime de 700 000,00 €.

Par ailleurs, il a également été diminué par remboursement à l'associé FCP AVIVA LA FABRIQUE IMPACT ISR de 2 790 actions de Catégorie B pour un montant de 299 980,80 €.

Investissements réalisés

Actions

- Dans la société BASE par la souscription de 4 869 actions pour un investissement de 146 022,45 € et notamment via la conversion du compte courant associé pour 62 731.77€ le 29/04/2020.
- Dans la société COZYNERGY par la souscription de 36 243 actions pour un investissement de 59 076,09 €.
- Dans la société DOOK par la souscription de 438 actions pour un investissement de 131 400,00 €.
- Dans la société ETIC par la souscription de 178 571 actions pour un investissement de 249 999,40 €.
- Dans la société KAWAA par la souscription de 1 117 actions pour un investissement de 148 468,79 €.
- Dans la société ONCOVIA par la souscription de 578 actions pour un investissement de 55 048,72 €.
- Dans la société SCITIOR par la souscription de 889 actions pour un investissement de 400 050,00 €.
- Dans la société SIMPLON.CO par la souscription de 306 actions pour un investissement de 220 222,44 €.
- Dans la société ISA par la souscription de 2 000 actions pour un investissement de 200 000,00 €.
- Dans la société KARETHIC par la souscription de 169 actions ordinaires par voie de conversion de 177 obligations convertibles pour un investissement de 149 565 €.

Obligations

- Dans la société LA CRAVATE SOLIDAIRE par la souscription de 100 000 obligations pour un investissement de 26 173,00 €.
- Dans la société OPTIMA par la souscription de 400 000 obligations pour un investissement de 400 000,00 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Dans la société COQ EN PATE par la souscription de 111 obligations par voie de conversion du compte courant associé pour 59 472,69 €

Titres participatifs

- Dans la société LES 3 COLONNES par la souscription de 500 titres participatifs pour un investissement de 250 000,00 €.
- Dans la société OASIS par la souscription de 3 titres participatifs pour un investissement de 300 000,00 €.

Autres Participations

- Dans le fonds NOVESS, 842 750,00 € ont été appelés sur l'exercice 2020. L'engagement global pris par AVIVA dans ces fonds est de 5 000 000,00 €.
- Dans le fonds ESS PACA, un appel de 180 000,00 € a été réalisé sur 2020. L'engagement global pris par AVIVA dans ces fonds est de 1 500 000,00 €.

Sorties et Cessions de Participations

- Un remboursement partiel est intervenu sur les obligations convertibles de la société ARCHER à hauteur de 75K Euros. Au 31/12/2020, le montant restant dû est de 75K Euros.
- La cession des actions de la société CASATALIE s'est établie à 1 146K Euros. Cette cession a généré une plus-value nette de frais de 676K Euros. Par ailleurs, le remboursement des obligations, d'un montant global de 890K Euros, a généré une plus-value nette de 90K Euros.
- La conversion partielle du compte courant d'associes de la société COQ EN PATE en emprunt obligataire de 59K Euros au cours de l'exercice a donné lieu à un remboursement du montant restant, soit 527 Euros.
- Le remboursement par anticipation des titres participatifs de la société SICASELI (Fermes de Figeac) est intervenu à hauteur de 500K Euros.
- La cession des actions et obligations convertibles de VAE LES 2 RIVES s'est établie à 975K Euros. Leurs cessions ont respectivement généré une plus-value nette de 148K et 10K Euros.
- Un remboursement à hauteur de 6K Euros est intervenu en 2020 dans le cadre du contrat à impact social de la société LA CRAVATE SOLIDAIRE.
- Un remboursement du compte courant d'associés de l'association UCPA pour 125K Euros et une cession des actions pour un montant de 89K Euros dégageant une plus-value de 39K Euros sont intervenus au cours de l'exercice.
- Le remboursement des obligations de la société DARWIN s'est établi à 500K Euros.

Passage en perte définitive

L'entreprise TALE ME a été liquidée en décembre 2018 à la suite des mauvais résultats de 2018 et au manque de trésorerie en raison de problèmes de logistique et de gestion rencontrés par l'entreprise. La participation n'est pas garantie par la BPI.

L'investissement avait été provisionné à 100% depuis l'exercice 2018, soit 150K Euros.

L'impact sur le compte de résultat 2020 est, de ce fait, neutre.

Gestion de la crise de la COVID-19

Les conséquences de la crise sanitaire sur le portefeuille d'AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE ont été pris en compte dans l'établissement des comptes 2020.

Les entreprises du portefeuille ont été affectées à des degrés divers par cette crise sanitaire. Beaucoup ont réduit, voire stoppé leurs activités durant la période de confinement. Certaines, plus rares ont connu un surcroît d'activité.

Les entreprises du portefeuille qui ont justifié en avoir besoin ont pu mobiliser les dispositifs d'aide

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

initiés par l'Etat (chômage partiel et PGE, en particulier). Certaines ont demandé des reports en fin d'année du paiement de leurs échéances d'intérêts ou du remboursement du principal des concours financiers d'AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE.

Ces demandes ont été acceptées. Aucune n'a été contrainte à la date de rédaction de ce rapport, à entrer en procédure amiable ou judiciaire. Les équipes d'AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE les accompagnent de façon rapprochée afin qu'elles passent au mieux cette difficile épreuve.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 modifié et ANC 2018-01 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	16 806 805		1 761 387
Autres titres immobilisés	10 979 532		2 058 396
TOTAL	27 786 337		3 819 783
TOTAL GENERAL	27 786 337		3 819 783

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		1 384 618	17 183 574	17 183 574
Autres titres immobilisés		2 130 582	10 907 345	10 907 345
TOTAL		3 515 200	28 090 919	28 090 919
TOTAL GENERAL		3 515 200	28 090 919	28 090 919

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	3 054	1 676			4 730
TOTAL	3 054	1 676			4 730

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 706 397	581 113	456 108	285 000	1 546 401
Sur autres immobilisations financières	192 485	492 075	27 867		656 693
TOTAL	1 898 882	1 073 188	483 975	285 000	2 203 094
TOTAL GENERAL	1 901 936	1 074 864	483 975	285 000	2 207 824
Dont dotations et reprises					
financières		760 321	306 118		
exceptionnelles		1 676			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	600 000	600 000	
Débiteurs divers	345 785	345 785	
TOTAL	945 785	945 785	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	45	45		
Fournisseurs et comptes rattachés	512 745	512 745		
Groupe et associés	100	100		
Autres dettes	2 122	2 122		
TOTAL	515 011	515 011		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions catégorie A	100.0000	364 039			364 039
Action catégorie B	100.0000	17 670	9 790	2 790	24 670

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle s'apprécie notamment au regard des performances économiques, de la situation des fonds propres et de la situation de trésorerie.

Le comité de valorisation en déduit un niveau de risque sur la continuité d'exploitation. Selon ce niveau de risque, le comité décide de décoter la valeur de l'investissement de 25%, 50% 75% ou 100% (hors part couverte le cas échéant par une garantie).

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Pour les parts détenues dans des fonds de capital investissement, la valeur d'inventaire est déterminée sur la base des dernières valeurs liquidatives disponibles.

Disponibilités en Euros

La société AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE dispose des disponibilités suivantes au 31/12/2020 :

- Solde du compte bancaire Crédit Mutuel : 10 296 741 €.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 676
Total	6 676

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	426 934
Total	426 979

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	35 025 240
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	-1 604 882
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	33 420 358
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	33 420 358
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	700 000
Variation des primes, reserves, report a nouveau	52 780
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	1 676
Autres variations	1 604 882
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	35 779 696
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	2 359 338
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	2 359 338

AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE
75003 PARIS

Exercice clos au 31/12/2020

Entité	Valeur Brute	% Garantie BPI	Valeur Brute Garantie BPI	Provisions au 31/12/2020	VNC
1D Lab	200 000,00	70%	140 000,00	- 60 000,00	140 000,00
1001Pact	445 081,54	N/A	N/A		445 081,54
Alancienne	300 000,00	N/A	N/A		300 000,00
Alyl	949 965,23	25%	322 851,81	- 322 852,00	627 113,23
Archer	225 000,00	0%		- 13 638,00	211 362,00
Auticiel	199 900,40	50%	24 987,70	- 24 988,00	174 912,40
Base	496 122,45	50%	124 030,61	- 124 031,00	372 091,45
Betterfly	399 949,00	50%	199 974,50	- 199 974,50	199 974,50
Café Michel	150 000,00	N/A	N/A		150 000,00
Castalie	-				-
Comptoir de Campagne	318 970,71		26 698,74	- 1 341,00	317 629,71
Coq en Pâte	615 742,45	50%	225 026,08	- 225 026,15	390 716,30
Cozynergy	1 409 074,87	N/A	N/A		1 409 074,87
les Cuistots migrateurs	216 516,90	70%	37 890,46	- 16 239,00	200 277,90
Darwin	-				-
DOOK	464 700,00	N/A	N/A		464 700,00
DreamAct	299 965,00	N/A	N/A		299 965,00
Ecomouton	450 549,45	N/A	N/A		450 549,45
Enercoop	505 000,00	N/A	N/A		505 000,00
Entoma	999 459,00	50%	119 401,20	- 119 402,00	880 057,00
Ethical Property Europe	250 074,00	N/A	N/A		250 074,00
ETIC	699 998,16	N/A	N/A		699 998,16
Exonéo	199 997,59	N/A	N/A		199 997,59
Fermes de Figeac	-				-
Gifts for change	249 795,14	50%	31 224,39	- 31 224,00	218 571,14
Goshaba	300 000,00	50%	37 500,00	- 37 500,00	262 500,00
Groupe ID'EES	500 020,69			- 30 412,00	469 608,69
ISA	200 000,00	N/A	N/A		200 000,00
Karethic	698 260,00		95 881,20	- 241 906,00	456 354,00
Kawaa	298 440,55	N/A	N/A		298 440,55
Kelbongoo	324 990,00	N/A	N/A		324 990,00
Klaxit	300 004,56	N/A	N/A		300 004,56
La cravate solidaire	94 000,00	N/A	N/A		94 000,00
Label Emmaüs	200 000,00	N/A	N/A		200 000,00
Learn enjoy	250 002,20	50%	31 250,28	- 31 250,00	218 752,20
Le relais	500 000,00	N/A	N/A		500 000,00
Lemon Tri	425 002,56	N/A	N/A		425 002,56
Les 3 Colonnes	250 000,00	N/A	N/A		250 000,00
Modetic	500 000,00	N/A	N/A		500 000,00
Moulinot	1 000 400,00	N/A	N/A		1 000 400,00
Oasis 21	300 000,00	N/A	N/A		300 000,00
Oncovia	455 038,72	50%	57 135,00	- 57 135,00	397 903,72
Optima	1 289 195,08	N/A	N/A		1 289 195,08
Phénix	489 654,00	N/A	N/A		489 654,00
Residservice	300 000,00	N/A	N/A		300 000,00
RogerVoice	400 207,58	N/A	N/A		400 207,58
Scitior / Solaire Box	400 050,00	N/A	N/A		400 050,00
Scopelec	1 000 000,00	N/A	N/A		1 000 000,00
Simplon.co	1 069 992,86	N/A	N/A		1 069 992,86
Smart and Blue / Hydrao	300 000,30	N/A	N/A		300 000,30
Sunna Design	700 000,41	50%	117 003,89	- 117 004,00	582 996,41
Tale Me	-		-		-
Télégrafik	300 020,70	50%	25 277,55	- 25 278,00	274 742,70
Tomato & Co	199 996,65	50%	36 420,83	- 36 421,00	163 575,65
UCPA	-				-
Upcycle	421 905,00	N/A	N/A		421 905,00
Upowa	449 996,53	N/A	N/A		449 996,53
VAE les 2 Rives	-				-
Veyret Techniques Découpe	500 000,00	N/A	N/A		500 000,00
Waste is More	174 900,00	70%	122 430,00	- 52 470,00	122 430,00
NovESS	3 208 249,15	N/A	N/A	- 395 749,00	2 812 500,15
InvESS'T PACA	240 000,00	N/A	N/A	- 39 253,50	200 746,50
TOTAUX	**28 086 189,43**		**1 774 984,23**	**- 2 203 094,15**	**25 883 095,28**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	760 321	615 120

Produits financiers

Les produits financiers de l'exercice 2020 hors reprises sur dépréciations s'établissent à 615 120 € et proviennent essentiellement des investissements dans les entreprises du portefeuille.

Charges financières

Le montant des dépréciations financières de l'exercice est de 760 321 €.
Ces dépréciations englobent l'ensemble des investissements réalisés pour AIIF.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 27 312 €, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 448 249
NOVESS	3 208 249	
INVEST PACA	240 000	
Total (1)		3 448 249

Engagements reçus

Garanties BPI cumulées sur les investissements	1 774 984
Total	1 774 984

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AVIVA VIE	SA	1205528533	70, av de l'Europe 92270

Liste des filiales et participations
(Code du commerce Art. L 233-15 ; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

A / Renseignements détaillés

Participations détenues entre 10 % et 50 %	Capital	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Chiffre d'affaires	Résultat
				Brute	Nette		
1001 PACT	28 430	1 279 457	14,18%	445 081,54	445 081,54	1 958 805	- 529 919
ALANCIENNE	8 760	- 34 393	20,48%	300 000,00	300 000,00	1 245 560	- 127 245
ALYL	119 027	474 124	32,26%	949 965,23	627 113,42	1 977 729	- 51 024
ARCHER	632 200	502 032	25,20%	225 000,00	211 362,49	1 451 480	27 998
BETTERFLY	45 330	86 259	24,99%	399 949,00	199 974,50	313 763	- 54 859
COQ EN PATE	129 700	31 163	32,54%	615 742,45	390 716,37	829 963	- 107 723
DREAM ACT	19 121	117 882	18,56%	299 965,00	299 965,00	2 326 522	- 227 947
ENTOMA	27 420	- 491 036	16,63%	999 459,00	880 057,80	832 007	- 759 002
EXONEO	37 600	839 712	10,53%	199 997,59	199 997,59	36 743	- 21 287
ISA			17,63%	200 000,00	200 000,00		
MOULINOT	35 348	995 977	13,70%	1 000 400,00	1 000 400,00	3 350 707	- 1 688 751
ONCOVIA	22 156	141 844	16,15%	455 038,72	397 903,72	973 582	- 103 850
TERRETHIC	351 670	36 632	34,21%	698 260,00	456 353,80	589 023	- 79 500
UPCYCLE	185 350	1 848 846	14,89%	421 905,00	421 905,00	1 463 163	6 775

B/ Renseignements globaux

Filailes non reprises en A	-	-	-	17 427 176,75	16 839 017,40	-	-

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels
(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reprises des provisions		
- Produits de cessions des éléments d'actifs	**3 099 156,25**	
SORTIE CASTALIE	1 146 018,87	
SORTIE ACTIONS UCPA	88 814,00	
SORTIE CASTALIE - OBLIG	889 642,40	
SORTIE VAE 2 RIVES - ACTIONS	792 750,70	
SORTIE VAE 2 RIVES - OBLIG	55 222,21	
SORTIE VAE 2 RIVES - ACTIONS	71 485,86	
SORTIE VAE 2 RIVES - OBLIG	55 222,21	
Total	**3 099 156,25**	
Charges exceptionnelles		
Valeur comptable des éléments d'actifs	**2 133 113,48**	
SORTIE CASTALIE	399 981,12	
SORTIE ACTIONS UCPA	50 000,00	
VIR UCPA - RBT CCA	125 000,00	
SORTIE CASTALIE - OBLIG	799 977,24	
SORTIE VAE 2 RIVES - OBLIG	55 222,21	
SORTIE VAE 2 RIVES - ACTIONS	658 114,92	
SORTIE VAE 2 RIVES - OBLIG	44 817,99	
Amortissement dérogatoire	**1 676,00**	
Total	**2 134 789,48**	

DocuSign Envelope ID: 7730131C-D6E7-4AA3-A7DA-17806DB11087

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt-et-un

Et le 20 juillet 2021, à 17h30,

La Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation AVIVA VIE, actionnaire de catégorie A, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 732 020 805 ; et dont le siège social est sis 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes ; représentée par Monsieur Philippe TAFFIN ; Pouvoir à Monsieur Jean-Michel LÉCUYER ;

La Société par Actions Simplifiée INCO VENTURES, actionnaire de catégorie A, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 844 649 574 ; et dont le siège social est sis 3 boulevard Saint-Martin 75003 Paris ; représentée par Monsieur Jean-Michel LÉCUYER, Directeur Général d'INCO VENTURES et Président de la SAS AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE ;

Le FCP AVIVA LA FABRIQUE IMPACT, actionnaire de catégorie B, dont la société de gestion est la SA MIROVA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 394 648 216 ; et dont le siège social est sis 59 avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris ; représentée par Monsieur Fabien LEONHARDT ;

(ensemble, les « ***Associés*** »)

Associés de la Société par Actions Simplifiée AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 803 204 312, et dont le siège social est sis 3 boulevard Saint-Martin 75003 Paris, convoqués par communication écrite par son Président INCO VENTURES représentée par Monsieur Jean-Michel LÉCUYER, se sont réunis pour l'Assemblée Générale Ordinaire au 14 rue Roquépine, 75008 Paris et par visioconférence :

Nombre de membres présents ou représentés : 3, soit l'ensemble des Associés.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

DocuSign Envelope ID: 7730131C-D6E7-4AA3-A7DA-17806DB11087

Rappel de la répartition des droits de vote :

Associé	Type d'action	Répartition droits de vote
INCO VENTURES	Actions A	0 %
AVIVA VIE	Actions A	94,37 %
FCP AVIVA LA FABRIQUE IMPACT ISR (MIROVA)	Actions B	5,63 %
TOTAL		**100 %**

Les Associés élisent à l'unanimité Monsieur Jean-Michel LÉCUYER Président de l'Assemblée Générale, et Monsieur Ricardo BAROFIA Secrétaire.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation des conditions de tenue de l'assemblée générale
- Présentation et approbation du rapport de gestion du Président sur les comptes clos au 31 décembre 2020 de la Société – Projets 2021 ;
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 - Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.227.10 du code de commerce - Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- Mise à jour des membres du comité d'investissement ;
- Pouvoirs pour formalités ;

Le Président propose aux Associés les résolutions suivantes :

DocuSign Envelope ID: 7730131C-D6E7-4AA3-A7DA-17806DB11087

Décisions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire :

RÉSOLUTION N° 1

APPROBATION DES CONDITIONS DE TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale a été convoquée dans un délai inférieur à 15 jours. Cependant, conformément à l'article 29.1 des statuts de la Société, l'ensemble des associés étant présents ou représentés, ceux-ci approuvent le caractère valable de la réunion de la présente Assemblée Générale.

Par ailleurs, les Associés sont informés que cette assemblée générale est tenue hors des délais légaux (6 mois après la clôture des comptes), mais qu'un courrier a été adressé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris à cet effet (le 30 juin 2021).

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N°2

PRÉSENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020 DE LA SOCIÉTÉ – PROJETS 2021

Le Président présente aux Associés son rapport de gestion sur les comptes clos au 31 décembre 2020 de la société ainsi que les perspectives 2021.

Les Associés, après présentation, approuvent le rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 de la société tel qu'il leur a été présenté ainsi que la présentation des perspectives 2021.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N°3

LECTURE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

Les Associés prennent connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels qui certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères, donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société en fin d'exercice.

Les Associés prennent acte du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020 et approuvent les opérations qui y sont énoncées.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: 7730131C-D6E7-4AA3-A7DA-17806DB11087

RÉSOLUTION N° 4

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les Associés approuvent le bilan financier et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 qui leur ont été présentés par le Président, faisant apparaître un résultat net excédentaire de 235 644 € et décident de l'affecter :

- A la réserve légale pour un montant égale à 5% du résultat
- au report à nouveau créditeur pour le solde.

En outre, et en application de l'article L.232-12 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 5

APPROBATION DES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.227.10 DU CODE DE COMMERCE - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Les Associés prennent connaissance du rapport sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes.

Les Associés approuvent les conventions réglementées visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce qui y sont mentionnées.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 6

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les Associés, après avoir constaté l'expiration du mandat de la société PricewaterhouseCoopers Audit, commissaire aux comptes titulaire, décident de renouveler leur mandat pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: 7730131C-D6E7-4AA3-A7DA-17806DB11087

RÉSOLUTION N° 7

MISE A JOUR DES MEMBRES DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Les Associés entérinent les nominations suivantes :

- Nomination de Madame Sophie BARNIAUD à compter du 28 janvier 2021

Les Associés prennent acte de la démission des membres suivants :

- Madame Elisabeth AUBINEAU

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N°8

POUVOIRS POUR FORMALITÉS

Les Associés donnent tous pouvoirs au Président pour effectuer toutes formalités notamment les formalités de dépôt des comptes.

La présente résolution est approuvée à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: 7730131C-D6E7-4AA3-A7DA-17806DB11087

ANNEXE : Feuille de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juillet 2021

En raison des circonstances exceptionnelles de la Covid-19, l'Assemblée Générale Ordinaire de la SAS AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE s'est tenue en présentiel et à distance par visio-conférence. Les mandataires des sociétés actionnaires pouvaient participer par l'interface GOOGLE MEET (https://meet.google.com/pzq-rkxz-fmy) ou par téléphone (*(FR) +33 1 87 40 46 43 CODE : 870 558 967#*).

Les associés suivants étaient présents à l'Assemblée Générale Ordinaire et ont pris la parole :

La Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation AVIVA VIE, actionnaire de catégorie A, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 732 020 805 ; et dont le siège social est sis 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes ; représentée par Monsieur Philippe TAFFIN ; Pouvoir à Monsieur Jean-Michel LÉCUYER ;

La Société par Actions Simplifiée INCO VENTURES, actionnaire de catégorie A, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 844 649 574 ; et dont le siège social est sis 3 boulevard Saint-Martin 75003 Paris ; représentée par Monsieur Jean-Michel LÉCUYER, Directeur Général d'INCO VENTURES et Président de la SAS AVIVA IMPACT INVESTING FRANCE ;

Le FCP AVIVA LA FABRIQUE IMPACT, actionnaire de catégorie B, dont la société de gestion est la SA MIROVA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 394 648 216 ; et dont le siège social est sis 59 avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris ; représentée par Monsieur Fabien LEONHARDT ;

La présente feuille de présence fait apparaître 3 membres présents et aucun absent. Elle est certifiée exacte et sincère par le président et le secrétaire de la séance.

Fait à Paris, le 20 juillet 2021,

DocuSigned by:
Ricardo BAROFIA
9B6E05A1A8E2498...

Ricardo BAROFIA
Secrétaire de la séance

DocuSigned by:
Jean-Michel LECUYER
7AECF95388C440F...

Jean-Michel LÉCUYER
Président de la séance